

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 46 (1932)

Heft: 2

Artikel: Notes sur quelques ex-libris neuchâtelois

Autor: Jéquier, Michel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES
SCHWEIZER ARCHIV FÜR HERALDIK
ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

1932

A° XLVI

N° 2

Verantwortliche Redaktoren: FRÉD.-TH. DUBOIS und W. R. STAHELIN

Notes sur quelques ex-libris neuchâtelois.

A la mémoire de M. Jean de Pury cette
étude est respectueusement dédiée

par MICHEL JÉQUIER.

Les monographies d'ex-libris se font toujours plus nombreuses en Suisse; chaque canton aura bientôt la sienne. Et sans doute cet intérêt est-il justifié: les ex-libris sont souvent des documents héraldiques de valeur en même temps que des manifestations d'art local fort intéressantes. Pour un Neuchâtelois une telle gravure a une signification particulièrement vivante, étant une expression de cet art du burin que l'industrie horlogère développa chez nous à un si haut degré.

Le Pays de Neuchâtel fut l'un des premiers, sinon le premier, à voir paraître un ouvrage sur ce sujet, dû à la plume de Jean Grellet et de Maurice Tripet. Ce travail, fort bien fait et introuvable aujourd'hui, est une source précieuse de renseignements pour l'héraldiste. Un certain nombre d'ex-libris a cependant échappé à ces auteurs et c'est pour combler en quelque mesure cette lacune que j'ai entrepris cette petite étude.

Je prie tous ceux qui m'ont aidé en me communiquant des ex-libris ou en me donnant des renseignements de trouver ici l'expression de ma reconnaissance. Les deux ouvrages auxquels je renvoie le lecteur sont:

Die schweizerischen Bibliothekzeichen (Ex-libris), par L. Gerster (abrégé Ge), et

Les ex-libris neuchâtelois, par Jean Grellet et Maurice Tripet (abrégé G.T.)

Arberg-Valangin. Cette première gravure dont nous donnons la description et la reproduction est une pièce très rare et particulièrement intéressante puisqu'elle est aux armes des sires de Valangin.

Concernant les ex-libris des descendants de la maison d'Arberg-Valangin, Grellet a déjà signalé (G.T. LXIV) une gravure sur bois au nom de « La Comtesse d'Arberg de Neuchâtel » datant de la fin du XVIII^e siècle. C'est à la même époque aussi qu'a été gravée la jolie planche armoriée reproduite ici (fig. 32).

L'écu de gueules au pal de sable chargé de 3 chevrons d'or est couronné d'une couronne à cinq fleurons et tenu par deux hommes d'armes vêtus d'une dalmatique aux armes de Valangin tenant une épée sur l'épaule. Au dessus de la couronne un casque de face, couronné, portant en cimier un haut bonnet aux pièces de l'écu.

Les lambrequins sont remplacés par un grand manteau doublé d'hermines environnant le tout. Sous une console de style Louis XVI, la signature « gravé par Croisey ».

Cet ex-libris doit être attribué à Nicolas Maximilien d'Arberg, maréchal héréditaire autrichien ou à son fils Nicolas-Antoine (1736—1813), feldmaréchal. Aucun attribut ou marque personnels ne permettent une identification plus précise.

Ces deux personnages descendaient d'une branche bâtarde des sires de Valangin et cependant les armes qui figurent ici sont pleines — nous ne pouvons considérer comme brisure l'interversion des métaux sur le pal. En effet, les bâtards de Valangin abandonnèrent vite la barre de sable qui ne brisa leurs armes que pendant deux ou trois générations.

Les descendants actuels de cette famille, issus d'un mariage morganatique du dernier Valangin d'Arberg, portent un écu de sable au pal de gueules chargé de trois chevrons d'or.

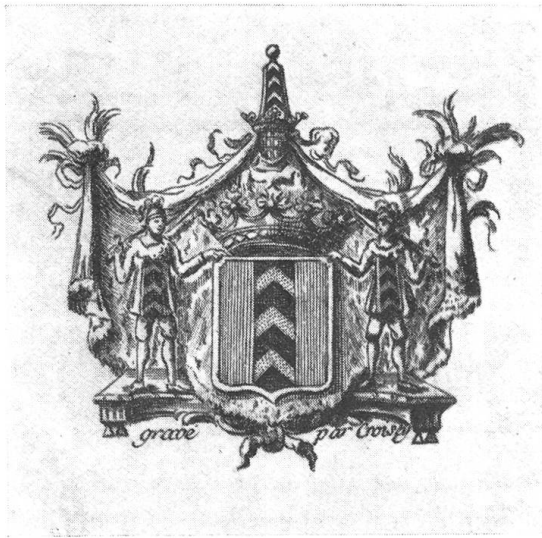


Fig. 32. Ex-libris d'Arberg-Valangin.

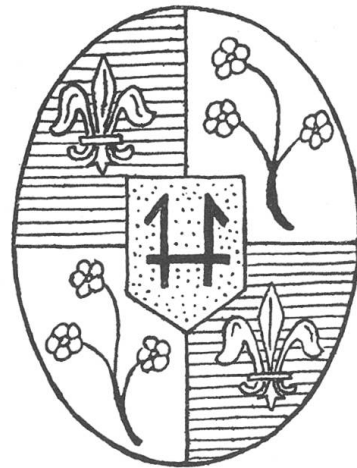


Fig. 33. Cachet de Jacques François Brochaton.

L'artiste qui grava le cuivre de cette pièce, Croisey, était marchand d'estampes à Paris et graveur au burin. Il travailla dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle et habitait « Rue Dauphine à côté de la Rue d'Anjou, hôtel de Genlis »¹⁾.

On ne connaissait jusqu'ici de lui que deux ex-libris aux armes de Bonnet et de Mérard de St-Just.

Cette gravure sur cuivre mesure 57 × 50 mm.

Brochaton. Parmi les anciennes familles du Landeron, les Brochaton ont toujours joué un rôle important dans la vie de cette bourgeoisie. Ils figurent déjà sur les plus anciens registres de la ville et ont occupé de nombreux emplois publics.

Deux ex-libris de cette famille ont été signalés par Gerster (dont l'un n'a d'ailleurs pas été identifié alors) et me semblent assez intéressants pour être étudiés ici.

1.-L'un (Ge. 74) porte dans un cartouche Louis XV les initiales J. F. B. et au coin en bas la mention: « Lieutenant du Landeron ». Il doit sans aucun doute être

1) Voir Wiggishof, Dictionnaire des graveurs et dessinateurs d'ex-libris français. Paris 1915.

attribué à Jacques-François Brochaton qui fut lieutenant civil du châtelain du Landeron de 1775 à 1801. Je ne donne pas ici de reproduction de cette gravure qui n'intéresse guère les héraldistes; mais voici le cachet de ce personnage tel que l'a publié Tripet¹⁾. Un écu écartelé d'azur à la fleur de lys d'argent et d'argent à un rameau fleuri de trois fleurs au naturel (?); sur le tout un écusson d'or à la marque de maison de sable (fig. 33).

2.-L'armoirie représentée sur notre deuxième ex-libris (fig. 34) est très différente de ce cachet: écartelé d'azur au brochet d'argent accompagné en chef de trois étoiles à six rais et de gueules à la marque de maison d'argent. L'écu ovale est dans un joli cartouche XVIII^e siècle, timbré d'une couronne à neuf perles. Au dessus, sur deux lignes: « donné par moi au presbitair du landeron 1779 »; au



Fig. 34. Ex-libris Brochaton.

dessous « ad me » et « Brochaton ». Le cuivre mesure 68 × 73 mm. et la gravure 49 × 68 mm.

Faut-il voir, comme le veut Gerster, dans le premier quartier les armes du Landeron? Celles-ci sont tout de même très différentes et je préfère y voir les armes parlantes de la famille Brochaton, un brochet. Et puis, pourquoi ce personnage aurait-il écartelé ses armes avec celles du Landeron?

Et maintenant, qui était ce généreux donateur de livres au « presbitair » du Landeron. Aucun prénom, aucune initiale ne nous renseignent là-dessus et, comme à cette date le curé du Landeron n'était pas un Brochaton, le mystère subsiste.

De plus, que signifie ce « ad me »; peut-être faut-il simplement y voir une devise.

En résumé, le cachet et l'ex-libris anonyme nous présentent deux armoiries différentes de la famille Brochaton. Dans notre pays, où les armoiries bourgeoises n'étaient soumises à aucun enregistrement officiel cette dissemblance n'a rien

¹⁾ Voir Tripet, Armoiries neuchâteloises. Neuchâtel.

d'étonnant et l'on pourrait citer de nombreux exemples d'une même famille dont deux membres adoptèrent un blason différent.

Chambrier. Les ex-libris de cette famille sont si nombreux qu'il semble qu'on ne doive plus avoir grand'chose à ajouter à la longue liste qu'en donnent Grellet et Gerster.

1.-Il y a pourtant dans la bibliothèque de Châtillon une pièce que je crois unique : c'est une jolie gravure sur cuivre (85 × 77 mm.) de la fin du XVIII^e siècle. L'écu aux armes Chambrier pleines est en forme de poire, couronné d'un tortil de baron et soutenu d'une branche d'olivier et d'une palme (fig. 35). Cette composition



Fig. 35. Ex-libris de Samuel Chambrier.

d'une gracieuse simplicité fait un contraste très plaisant avec les autres ex-libris de cette famille qui sont généralement des monuments héraldiques assez imposants.

Cette pièce est anonyme; aucune signature ou autre indication ne peuvent nous renseigner sur le propriétaire de cette planche¹). Seul un petit dessin à la plume nous fournira peut-être un renseignement. Ce dessin, assez maladroit (fig. 36) paraît être une copie, vague il est vrai, de notre gravure. Sa disposition générale rappelle celle de l'ex-libris. Les deux initiales S.C. sous l'écu sont celles du propriétaire de ce volume, Samuel Chambrier (1744—1823), auteur de la « Mairie de Neuchâtel ». Ce dessin, accompagnant une inscription de la main de Samuel Chambrier se trouve en tête du Livre d'exercices de Louis XIII, conservé à la Bibliothèque de la Ville. Samuel Chambrier donna en 1796 à la bibliothèque ce livre « trouvé dans les papiers d'un mi-



Fig. 36. Armoiries de Samuel Chambrier. Dessin à la plume.

¹) Le volume dans lequel se trouve cet ex-libris est un Droit canon de 1720, ayant appartenu en 1745 à Emer de Montmollin, comme l'indique une inscription en tête du volume.

nistre ». Ce cahier est richement relié aux armes de France et de Navarre et frappé dans les coins des deux lambdas de Louis XIII¹⁾.

Ces deux compositions héraldiques sont intéressantes à rapprocher, et leur ressemblance me permet de suggérer que notre ex-libris fut celui de Samuel Chambrier, sans que j'ose de l'affirmer.

2.-De composition plus classique et de fort belle ordonnance, la deuxième gravure reproduite ici (fig. 37) est impossible à identifier. Le seul exemplaire que j'en connaisse²⁾ est malheureusement d'un tirage assez mauvais; cette marque est cependant l'un des beaux ex-libris de la famille Chambrier.

Gravée sur cuivre, la plaque mesure 76 × 75 mm. (gravure 74 × 74). Un cartouche Louis XVI très simple contient les armes écartelées, concédées en 1709, soutenues par deux lions et sommées de deux casques avec couronnes et cimiers.



Fig. 37. Ex-libris aux armes Chambrier.

Au dessus, sur un mince ruban, la devise « Felix qui potuit rerum cognoscere causas. »

Cette gravure, dont il faut noter la ressemblance avec deux pièces décrites par Grellet (G.T.XV), est à placer à la fin du XVIII^e siècle, sans qu'une identification plus précise soit possible.

3.-Voici enfin un dernier ex-libris inédit de cette famille (fig. 38). C'est une gravure sur cuivre (plaque 75 × 99 mm, gravure 86 × 64 mm.) anonyme, qu'on doit attribuer à Alexandre Chambrier (1788—1861), allié Pury, fils de Frédéric. Les anciennes armes Chambrier sont chargées en abîme de l'écusson de Prusse, concédé en 1737; casque de trois quarts avec couronne et cimier. Pour supports, deux lions appuyés sur une étiquette laissée vide pour le nom.

C'est avec cette pièce que nous pouvons, je crois, clore la liste déjà longue des ex-libris Chambrier.

¹⁾ Voir « Musée neuchâtelois » 1929, p. 113, l'étude que M. Méautis a consacrée à ce cahier.

²⁾ Obligeamment communiqué par le Dr Comtesse.

Meuron. 1.- Grellet et Tripet signalent (G. T. XLII, 8) un ex-libris au nom de « Mr de Meuron de Morvaux, officier aux gardes de S. M. T. C. », jolie gravure de style Louis XV, portant les armes d'or au mûrier arraché de sinople sur une terrasse du même. Cimier: un dextrochère armé tenant une épée entre une palme et un rameau d'olivier.

Le propriétaire de cet ex-libris fut Charles-Daniel de Meuron, fils de Théodore, qui leva en 1781 un régiment pour le service des Indes Hollandaises et devint lieutenant-général en 1802. Originaire de St-Sulpice et bourgeois de Neuchâtel, le général de Meuron avait servi en France au Régiment Hallwyl dès 1755, comme sous-lieutenant au Régiment des Gardes suisses dès 1765 et comme lieutenant

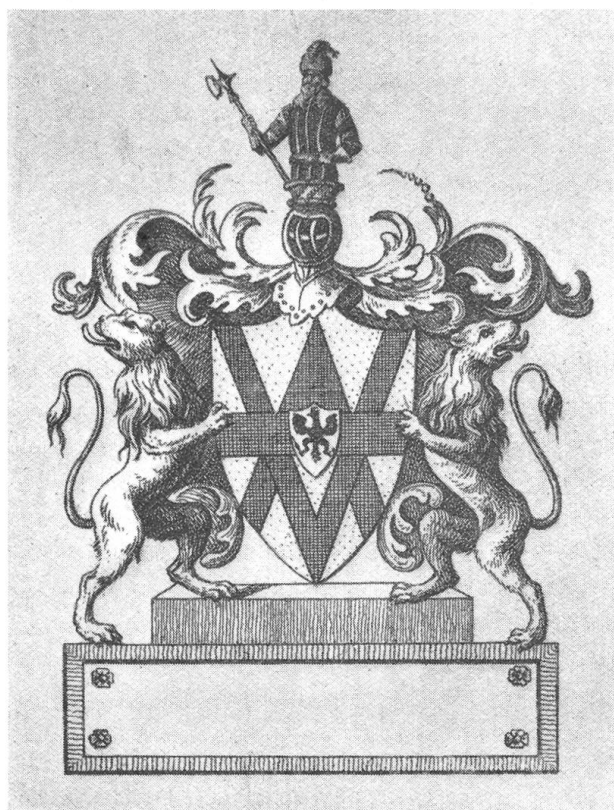


Fig. 38. Ex-libris d'Alexandre de Chambrier.

audit régiment depuis 1767. Le 3 décembre 1762 il avait épousé Mademoiselle Filhon, de Morvaux.

Cette gravure a donc été exécutée entre 1767 et 1781, temps pendant lequel Charles-Daniel Meuron fut officier aux Gardes suisses.

2.- Voici maintenant une pièce encore inédite: Sur un manteau d'hermine repose l'écu de Meuron, timbré d'une couronne comtale d'où sort en cimier le dextrochère armé de l'épée. Pour support, deux lions tenant des épées; celui de dextre tient de plus une clef (le général de Meuron fut chambellan du Roi de Prusse). Sous l'écu pendent les ordres du Mérite militaire et de l'Aigle rouge. En bas, sur deux lignes: « Mr. le Général Comte de Meuron » (fig. 39).

C'est entre 1802, date où il devint général, et 1806, année où il mourut, qu'a été gravée cette pièce dont le style est déjà celui du début du XIX^e siècle.

Ce grand déploiement héraldique est assez dans le goût de la généalogie, inventée de toutes pièces mais approuvée officiellement, que Charles-Daniel de Meuron avait obtenue de la cour de Berlin pour attester la noble extraction de sa famille et qui lui donnait pour la première fois le titre de comte.

Enfin la gravure de l'argenterie du général Meuron (fig. 40) viendra compléter ces deux premiers documents le concernant. Elle date sans doute aussi des derniers temps de sa vie. L'écu ovale est posé sur la croix de l'Aigle-Rouge, timbré d'une couronne à 9 perles d'où naît le cimier tel qu'il figure sur le premier ex-libris signalé ici, cimier qui a dès lors été adopté par cette branche de la famille en mé-

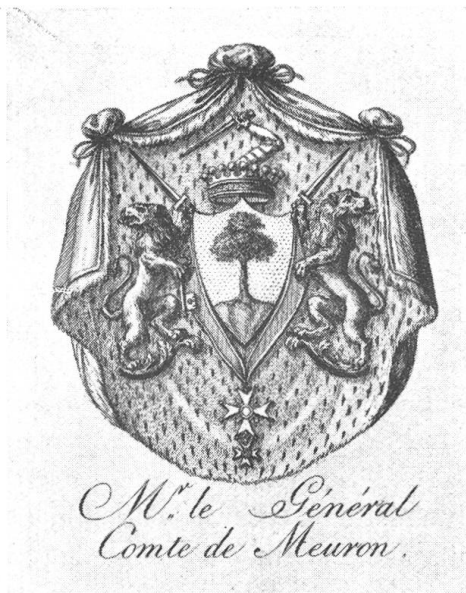


Fig. 39. Ex-libris du général de Meuron.



Fig. 40. Gravure de l'argenterie du général de Meuron.

moire des vertus militaires du général. Sous l'écu pendent les croix du Mérite et de l'Aigle rouge.

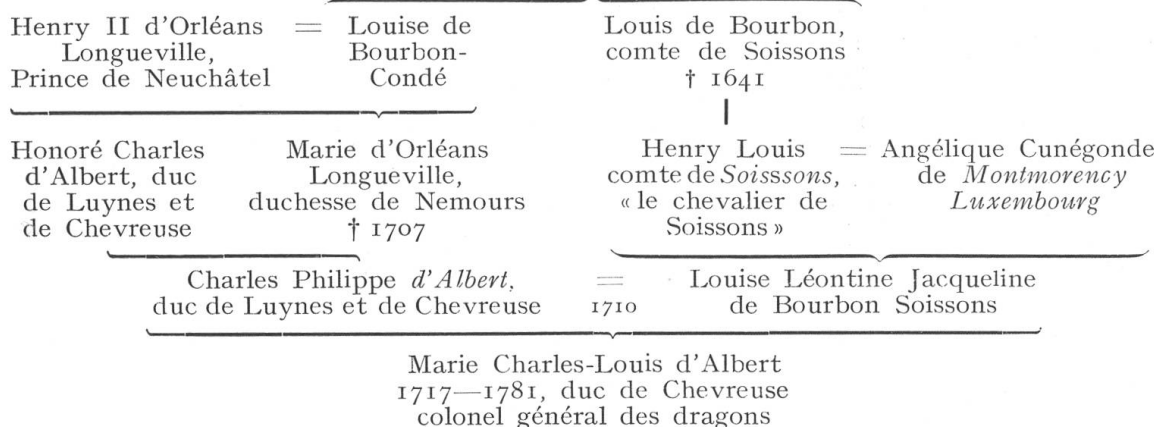
Il nous a paru intéressant de rapprocher ces deux dernières compositions du premier ex-libris du général et de souligner ainsi deux époques de sa carrière: ses débuts comme officier en France et les honneurs qui marquèrent la fin de sa vie, général, comte, chambellan du Roi de Prusse.

Luynes. Voici un ex-libris qui, sans être celui d'une famille neuchâteloise, mérite cependant de figurer ici puisque son propriétaire portait le titre de Prince de Neuchâtel et Valangin.

Marie Charles d'Albert, duc de Chevreuse, de la maison de Luynes (1717—1781), était petit-fils de Henry-Louis comte de Soissons, dit le Chevalier de Soissons. Celui-ci, bâtard de Louis de Bourbon († 1641), avait été légitimé et adopté par sa cousine Marie de Nemours, princesse de Neuchâtel. Il fut l'un des prétendants à la Principauté en 1707.

Le tableau généalogique suivant expliquera clairement les prétentions des Luynes sur Neuchâtel dont ils portent encore actuellement le titre de princes:

Louis de Bourbon Condé



Sur cet ex-libris (fig. 41) toute l'histoire de cette prétention est indiquée par la simple combinaison héraldique. C'est un document fort intéressant pour l'histoire de Neuchâtel. En voici le blasonnement :

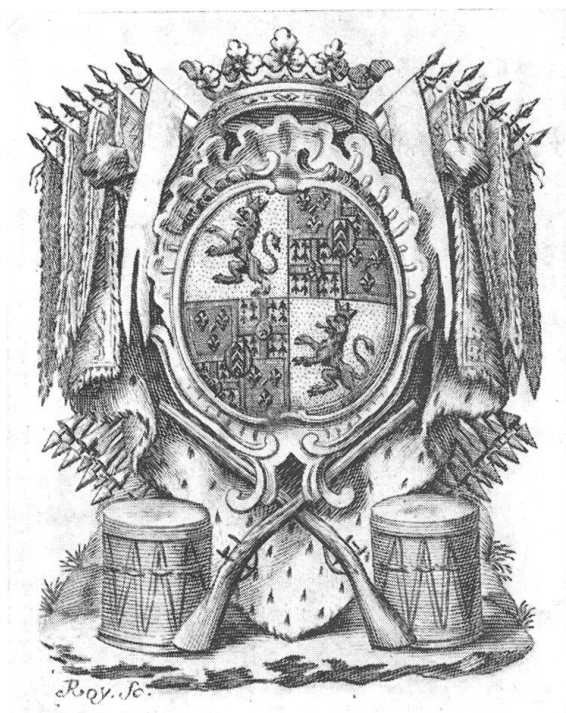


Fig. 41. Ex-libris de Marie Charles d'Albert de Luynes duc de Chevreuse, prince de Neuchâtel.

Chacun de ces attributs a sa signification. Les drapeaux fleurdelisés sont ceux des seize régiments de dragons dont Marie Charles Louis d'Albert était colonel-général (dès 1754). Les deux drapeaux royaux sont certainement l'attribut du lieutenant général des armées du Roi, charge qu'il occupait depuis 1748. Devant remplacer le souverain à la tête des troupes, il était naturel que le lieutenant général ait eu comme attributs héraldiques les étendards royaux. Les mousquetons rappellent ceux dont était armée la cavalerie.

Grâce à ces attributs et à la combinaison des écus, l'identification du propriétaire de cet ex-libris ne fait plus aucun doute. Cette gravure aura été exécutée

Ecartelé au 1^{er} et 4^e d'or au lion couronné de gueules (Luynes) ; au 2^e et 3^e contrécartelé d'azur à 3 fleurs de lys d'or au bâton péri en barre d'argent en abîme, le tout en une bordure de gueules cousue (Bourbon Soissons) et d'or à la croix de gueules cantonnée de 16 alérions d'azur et chargée en cœur d'un écusson portant un lion (Montmorency-Luxembourg). Sur le tout des 2^e et 3^e quartiers un écusson de gueules au pal d'or chargé de 3 chevrons de sable (Valangin).

L'écu est sommé d'une couronne ducale, environné d'un manteau aux armes de l'écu, doublé d'hermine. Derrière l'écu 16 drapeaux fleurdelisés et deux drapeaux blancs. Au dessous deux mousquetons en sautoir et deux tambours.

entre 1754 et 1781, c'est à dire après que le duc de Chevreuse ait été fait colonel général des dragons. Gravée sur cuivre, elle mesure 61 × 80 mm. et porte la signature Roy.

Claude Roy, graveur d'armoiries et de cachets, vécut à Paris (1712—1792) au Quai des Orfèvres. Wiggishof¹⁾ nous dit qu'il perdit la vue et la recouvra avant 1744.

Guy d'Haudanger. Le seul ex-libris connu de cette ancienne famille neuchâteloise a été signalé par le Dr Guélliot²⁾. Cette gravure, en très mauvais état,

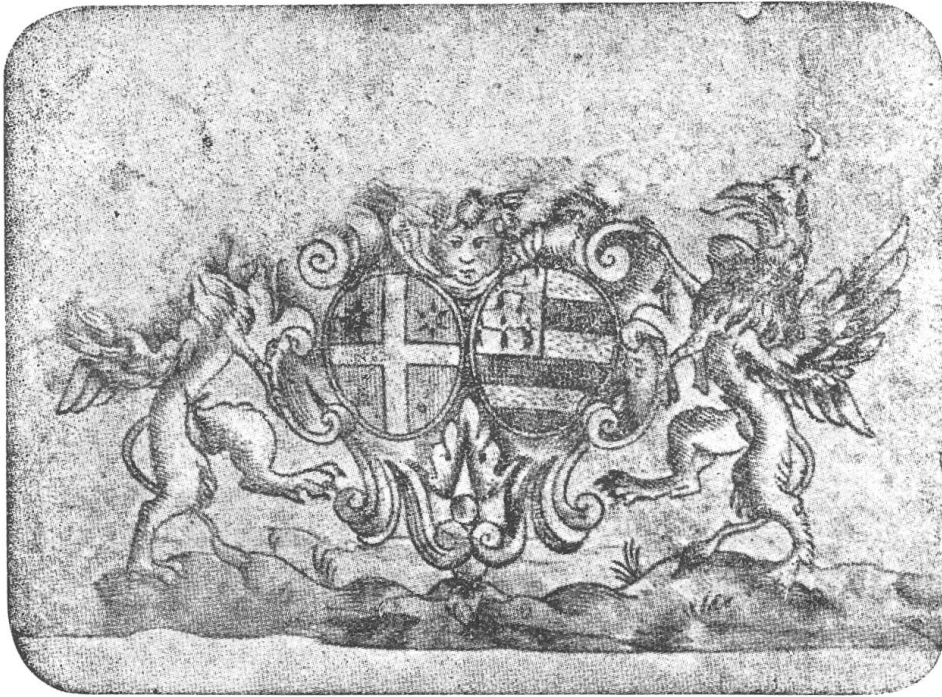


Fig. 42. Ex-libris de Jean Henry Guy d'Haudanger-d'Averhault.

était la marque de Jean-Henry Guy d'Haudanger, capitaine en France, seigneur de Sorcy et Bauthémont, qui avait épousé Gabrielle d'Averhault. Les membres de cette branche de la famille Guy firent carrière en France: Claude Guy, père de Jean-Henry, était lui aussi capitaine en France, et son oncle, Jacques Guy d'Haudanger, seigneur de Sorcy-Bauthémont, fut maréchal de camp († 1675).

Sur cet ex-libris figurent deux écus accolés dans un cartouche supporté par deux griffons. Les armes sont celles des Guy: de gueules à la croix d'argent, cantonné de 2 molettes d'or et celles d'Averhault: fascé d'or et de sable de 6 pièces au franc quartier d'hermines (fig. 42).

Claude Guy, père de Jean-Henry, était le cousin germain du conseiller d'Etat Louis Guy, lequel reçut en 1694 comme augmentation d'armoiries un sceptre d'or posé en bande. La duchesse de Nemours, par cette concession, rappelait qu'elle avait reçu des mains de Louis Guy, présidant les Etats de Neuchâtel, le sceptre de la souveraineté, lorsqu'elle prit le pouvoir en 1694.

La famille Guy d'Haudanger s'éteignit au début du XIX^e siècle. (à suivre)

¹⁾ op. cit., p. 207.

²⁾ Dr O. Guélliot: Bibliothèques et Bibliophiles ardennais. Paris 1927, p. 78.